

OYE-PLAGE

La pratique du char à cerf-volant en démonstration sur la plage des Hemmes

Des dizaines de pilotes de plusieurs nationalités s'étaient donnés rendez-vous sur la plage des Hemmes d'Oye pour un « festival » organisé par l'association Kite-Hemmes qui développe ce sport de voile terrestre sur le Littoral. Cette rencontre fut l'occasion pour des néophytes de prendre place dans le baquet d'un buggy et d'éprouver certaines sensations. Rencontre avec Julien Dietens, secrétaire du club présidé par Thomas Delobelle.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

« Créée en 2007, Kite Hemmes Oye est une association affiliée à la fédération française de Char à Voile. Elle a pour but de promouvoir la pratique et le développement des activités liées au cerf-volant de traction, ainsi que de préserver le site et la cohabitation avec l'ensemble des utilisateurs de la plage des Hemmes d'Oye. »

Combien d'adhérents compte l'association ?

« On compte 35 adhérents dont 22 licenciés en char à voile classe 8. Les adhérents ont entre 20 et 50 ans et sont de nationalité française et belge. Ce sport peut être également pratiqué par les femini-



Le kite-terrestre est un sport physique et technique qui se pratique sur le sable.

nes et les plus jeunes à partir de 10-12 ans. »

De quel matériel doit disposer un débutant ?

« Un parcours typique de débutant est le suivant : achat d'une voile de traction typée débutant. Avec cette voile on s'initie au sol. Je dirais qu'avant 6 ou 8 journées, on ne

s'ennuie pas. Après, il est temps de passer à la suite : achat d'un casque genre BMX. Certains achètent d'autres protections mais le casque est le plus important. Puis achat d'un petit buggy typé initiation. Avec ce buggy et la voile d'initiation on peut s'amuser pendant des mois lorsque le vent est moyen. »

La plage des Hemmes semble devenir un rendez-vous prisé des amateurs de ce sport ?

« Effectivement la pratique du char à cerf-volant est sur ce site est particulièrement intéressante. La plage est immense, du fait de sa faible inclinaison elle est praticable même à marée haute mais en tenant compte des forts coefficients. Elle n'est jamais bondée et il y a vraiment de la place pour tout le monde. »

Existe-t-il une réglementation particulière pour la pratique de ce sport ?

« Il existe une réglementation municipale et quelques règles de courtoisies : laisser le passage libre pour l'accès à la plage, laisser une bande de 300 m le long de la plage en partant des dunes pour laisser un passage libre. Priorité est aussi donnée aux piétons et aux cavaliers. Lors de la période estivale une partie de la plage est interdite à la pratique. »

Vos projets ?

« Le 5 juin, nous organisons les huit heures des Hemmes, une course d'endurance par équipe de 2 à 4 pilotes. »

► Renseignements : 06 12 81 41 65 - 00 32 476 78 77 48

www.kite-hemmes-oye.org

Daniel Bétourné passe aux marmites

Chaque année, les musiciens de l'harmonie "l'Avenir" se mobilisent pour la fête de la moule, un rendez-vous qui a lieu chaque année le 8 mai, jour de la braderie. Afin de préparer et de servir plusieurs centaines de repas dans la journée, il faut une équipe de bénévoles dévoués pour que les convives ne soient pas déçus. Depuis 25 ans, Daniel Bétourné est l'un d'entre eux. Rencontre avec celui qui passe de la grosse caisse aux marmites sans fausse note.

Pourquoi cet engagement ?

« Lorsque l'on fait partie d'une association, il est normal d'apporter son concours à l'organisation de manifestations. Il règne une très bonne ambiance, tout le monde retrouve ses manches. Chaque année nous sommes 25 bénévoles, musiciens mais aussi membres de la famille, à préparer et servir les moules-frites. Les bénéfices de la journée sont prévus pour l'achat et le remplacement d'instruments. »

Votre spécialité ?

« À l'harmonie c'était la grosse caisse avant quelques ennuis de santé qui m'ont obligé à arrêter l'année dernière, ici c'est la cuisson des moules. Je ne suis pas cuisinier de métier mais j'ai ma petite recette pour la préparation des moules. La veille, sans pleurer, je prépare mes 25 kg d'oignons, pour le reste c'est secret. Aujourd'hui j'ai dû faire cuire près d'une demi tonne de mollusques et je crois que cela fait 25 ans que je donne un coup de main lors de cette fête où il règne toujours une bonne ambiance. »



Daniel est devenu le spécialiste des moules-frites.

ARDRES

Yoann Petit et Julien Tétart exposent



Yoann Petit (à gauche) et Julien Tétart.

Mardi, à la chapelle des Carmes, s'est déroulé le vernissage de l'exposition de Yoann Petit et de Julien Tétart, respectivement dessinateur et potier, qui se déroulera jusqu'au mardi 18 mai.

Yoann Petit propose des dessins à l'encre, au feutre, au fusain, colorisés à l'aquarelle et même conçus à l'ordinateur. « Je fais depuis mon très jeune âge des dessins d'un monde imaginaire et très urbanisé. C'est ma deuxième exposition car

j'ai déjà exposé à Hardingham. Je suis originaire de Douai, mais je vis désormais à Louches », souligne Yoann Petit.

Des Gallo-Romains à nos jours

Julien Tétart, quant à lui, est également Louchois puisqu'il anime un atelier de poterie, « La Tour de Grès », dans le hameau de Lostebarne, sur la route de Licques. A ce

titre, celui-ci présente une histoire de la poterie et de son évolution, de l'époque gallo-romaine, médiévale, jusqu'à nos jours.

« Je me consacre essentiellement à la poterie utilitaire, mais j'aime parfois réaliser des œuvres quelque peu artistiques, même si la poterie reste un art en soi », note Julien Tétart. »

► Exposition de dessins et de poterie, Yoann Petit et Julien Tétart. Chapelle des Carmes à Ardres. Ouvert jusqu'au mardi 18 mai de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h. Entrée libre.

EN BREF

calais@lavoixdunord.fr

AUDRUICQ

UNC UFAC CATM région d'Audruicq ► Les présidents des sections de combattants du canton d'Audruicq (USCCRA) organisent la journée d'amitié ouverte à tous qui aura lieu le mardi 29 juin. Matin : visite guidée en autocar de la ville de Bergues puis repas dansant à la salle de l'Hofland à Wormhout. Le prix du voyage tout compris est de 30 €. Fin des inscriptions le 7 juin. Inscriptions auprès du président des anciens combattants de votre commune.

BAYENGHEM-LÈS-ÉPERLEQUES

Mairie fermée ►

Aujourd'hui et demain.

Soirée discothèque ► Organisée par l'amicale du personnel, demain, salle polyvalente, à partir de 21 h 30. Entrée : 2 €

NOUVELLE-ÉGLISE

Conte musical ► Mardi 18 mai à 18 h 30, salle des fêtes, « Toute petite histoire d'O », conte présenté par Véronique Deroide ; à partir de 2 ans ; gratuit.

OYE-PLAGE

Carte nationale d'identité

► Le délai de délivrance est actuellement de deux mois. Aucune dérogation ne peut être accordée par les services de la sous-préfecture. Pensez à vérifier la validité de vos pièces d'identité si vous désirez vous rendre à l'étranger.

Permanence de Gilles Cocquemot, député ►

Ce lundi, de 10 h 30 à 11 h 30 à l'espace Dolto.

REQUES-SUR-HEM

Football ► Samedi 22 mai aura lieu le tournoi de football U11 et U13. Tournoi de sixte le dimanche 23 mai, de 9 heures à 19 heures, mise : 56 € ; inscriptions au siège, café Bouffart, 03 21 35 60 78.

RUMINGHEM

Concours d'entraînement et sauts d'obstacles ► Dimanche, aux écuries du Meurloir ; entrée gratuite.

SAINT-FOLQUIN

Bourse aux vêtements, jeux et matériel de puériculture ► Organisée par le CCAS le samedi 5 juin, de 10 heures à 18 heures, salle polyvalente.

ZUTKERQUE

Colombophilie ►

Concours sur Châteaudun le 1^{er} mai. 210 pigeons, vitesse du 1^{er} : 1091,2735 m/mn. M. Popiel, 1, 14, 20, 21, 28, 34, 37, 40, 43, 47, 49, 51 ; G. Gourdin, 2, 12, 23, 48, 58 ; E. et L. Duriez, 3, 4, 5, 11, 16, 24, 27 ; L. Colin, 6, 26, 30 ; J. Motheron, 7, 13, 17, 19 ; P. Lefebvre, 8, 9, 10, 15, 16, 22, 25, 29, 31, 32, 38, 41, 46 ; P. Ducornet, 33,36, 39, 50 ; B. Fontaine, 35, 42, 45, 52 ; C. Carbonnier, 44 ; P. Cailliez, 53.